

Pour les collectivités, une cotisation de soutien annuelle de 400 FRS donnerait également la possibilité d'être élu au comité de l'association.

Pourquoi venir à l'AG ?

La participation à l'Assemblée générale permet d'être un membre actif (avec un droit de vote), qui participe aux décisions de l'Association et qui est informé du financement et du travail effectué.

Les assemblées sont autant que possible suivies par une 2^{ème} partie plus culturelle et un apéritif dinatoire.

emmanuel.spring@eerv.ch

Prochaine Assemblée générale le mardi 5 mars à 19h30

à la salle de paroisse réformée

Route des Rammes 11, 1530 Payerne

Ordre du jour :

1. Accueil* et introduction
2. Méditation
3. Adoption du PV du 29 novembre 2023
4. Rapport d'activités pour l'année 2023
5. Comptes 2023, rapport des vérificateurs et budget 2024
6. Changement d'adresse de « La Rosée »
7. Dissolution du comité de soutien et départs
8. Présentations et élections (Comité et vérificateurs de comptes)
9. Divers

Conférence et apéritif :

« L'Ecoute : une « brève » histoire de l'Antiquité à aujourd'hui »

***NB :** Pour celles et ceux qui le souhaitent, la cotisation 2024 peut-être enregistrée et encaissée sur place, afin de participer aux votes.

Remerciements



Un grand **MERCI** à nos donateurs et donatrices : sans vous La Rosée ne pourrait fonctionner ! Un grand nombre de nos bénéficiaires vivent avec peu de moyens et ne peuvent rétribuer les entretiens comme ils devraient l'être. Grâce à vos dons, La Rosée peut leur offrir ce lieu d'écoute pour décharger leur peine.

IBAN : CH25 0900 0000 3425 9680 9

Lettre de nouvelles de la Rosée Février 2024



« Aube nouvelle »

Aube nouvelle, dans notre nuit,
Pour sauver son peuple Dieu va venir.
Joie pour les pauvres, fête aujourd'hui !
Il faut préparer la route au Seigneur.

(Scouarnec/Jo Akepsimas/Studio SM)

Notre espace d'écoute à Payerne :

La Rosée, Rue à Thomas 29, 1530 PAYERNE
079 454 84 38 ou accueil@larosee-broye.ch

Méditation

Transition

Transition (définition du Larousse) : passage d'un état de choses à un autre ; degré, stade intermédiaire, passage progressif entre deux états, deux situations.

La Rosée a fêté ses 25 ans en 2023. Tout au long de ces

années, nous avons pu voir la fidélité de Dieu se manifester dans de nombreux domaines.

Nous avons pu accueillir de nouveaux équipiers et dire aussi au revoir à certains.

Aujourd'hui, il n'en reste plus que deux qui ont participé à la création de l'association. Cet état de fait nous a conduits à réfléchir à la meilleure manière de vivre la transition entre deux générations, celle qui a vu la naissance de la Rosée et celle qui ne l'a pas connue.

Les transitions sont souvent vues comme une perte (nécessité de faire le deuil, « *on a toujours fait comme cela* »).

Serait-ce toutefois imaginable de les envisager différemment, c'est-à-dire comme une chance ?

Serons-nous capables de reconnaître - malgré les changements - les forces et les avantages de la nouvelle formule ?

C'est ce que je nous souhaite. Que le Seigneur nous aide à voir les nouvelles opportunités qui se cachent derrière ces changements...

Stéphane Baehler



Un service des Eglises ouvert à toutes et à tous

Dans son principe de fonctionnement, « La Rosée » est une association œcuménique indépendante, soutenue financièrement par les Eglises, les communautés ecclésiales et toutes celles et ceux qui ont à cœur d'apporter de l'aide aux personnes fragilisées dans leur parcours de vie.

L'objectif de « La Rosée » est d'offrir un lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel à toutes et à tous, sans aucune distinction religieuse. Les entretiens, effectués en principe par des binômes de confession et de genre différents, peuvent être vécus dans la prière si la personne le désire, ou pas ; mais les accompagnants sont eux encouragés à prier pour toutes les situations.



Une structure renforcée

Alors qu'auparavant l'équipe d'accompagnants gérait toute l'organisation avec l'aide d'un comité de soutien, les nouveaux statuts prévoient la mise en place d'un comité gérant les aspects opérationnels, afin d'offrir aux accompagnants plus de temps pour l'accueil et l'écoute. L'Assemblée générale est l'organe législatif qui veille au bon fonctionnement de l'association ; elle réunit toutes celles et ceux qui désirent en faire partie, soit par leur engagement, soit par une cotisation.

Pourquoi une cotisation ?

La question était posée à l'AG de novembre, car il faut le reconnaître, vous êtes nombreux à soutenir régulièrement « La Rosée » et nous vous en sommes très reconnaissants.

Le but de cette cotisation n'est pas de remplacer les dons libres en une contribution obligatoire, mais d'offrir aux donateurs la possibilité de faire partie de l'Assemblée Générale par une petite contribution annuelle de 40 FRS. Par exemple, si vous aviez l'habitude de faire un don de 50 FRS, vous noteriez sur votre paiement : cotisation + don : 40+10.

Rosée du matin, aube d'un lendemain...



L'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre dernier a donné à « La Rosée » de nouveaux statuts (disponibles sur demande) qui lui permettent d'entrevoir un développement et une actualisation de sa pratique.

Et surtout, ils encouragent à une collaboration renforcée avec les Eglises, les communes et les services de santé, dans l'idée d'une reconnaissance d'utilité publique (qui offre aux donateurs une déduction fiscale ☺).